
Couvin

GT Patrimoine

le 16 mars 2022
Hôtel de la Ville de Couvin

Personnes présentes :

- pour la **Commune** :
M. Bernard GILSON, Echevin en charge du Développement Rural-commune de Couvin
M. Régis MAREE, personne relais « administratif » de l'ODR
- pour l'**office du tourisme** :
Mme Maryse BOURLARD, directrice de l'Office du Tourisme de Couvin
- pour la **FRW** :
M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
Mme Anne MAITRE, Agent de Développement

Membres du GT :
Philippe Meurant,
Sébastien Carbonelle,
Christian Constant
Lucien Gérard
Sébastien Moreau

Cette réunion a pour objectif de reprendre le contact après les années d'interruption Covid et de faire part aux membres des avancées en matière de patrimoine.

1. Déménagement des archives communales

Les archives communales d'avant la fusion des communes déménagent, elles vont être triées, classées et numérisées par les archives de l'état qui les mettront à disposition sous format numérique. Les archives de l'état réalisent un inventaire par commune (un exemple est passé aux membres) par ordre alphabétique, le délai peut aller jusqu'à 8 ans. Ils détruisent les documents sans valeur administrative et/ou historique ainsi que les doublons.

- Les membres du cercle d'histoire seraient intéressés de les récupérer-en faire la demande aux archives de l'état.

Les documents concernant l'urbanisme et l'état civil restent.

La priorité est de d'abord scanner les délibérations, un historien vient sur place pour ce faire. Les archives seront toujours propriétés communales, et celles-ci seront consultables à Namur, par demande. L'historien venant pour les archives est à disposition des cercles d'histoire locaux.

La destruction des documents se fait par mise sous eaux pour en faire de la pâte à papier. Une visite des archives de l'état avec visite des « coulisses » est proposée aux membres. Concernant l'archivage, les archivistes vont visiter chaque service pour leur donner une méthodologie. Les archives du docteur André ne sont pas concernées par ce tri étant donné qu'elles sont propres à un privé. 10 000€ ont été octroyés par la fondation Chimay-Wartheoise pour la numérisation.

2. Rénovation du petit patrimoine wallon

Suite à l'inventaire et aux études sanitaires réalisées avec le soutien du professeur Piavaux de la Province, la rénovation du petit patrimoine suit son cours.

- **Monuments aux morts (Couvin)**

La restauration du monument aux morts est terminée.

- **Calvaire (Petigny) revers des Roches**

Christophe Mahy ainsi que le menuisier de la commune espèrent terminer sa restauration en avril. La Province installera également un panneau explicatif avec un QR code.

Il reste un peu de budget du subside de la Province qui peut servir aux autres biens analysés.

- **Croix d'oxy (Aublain)**

Il y a 3-4 ans on avait rajouté du sable autour ainsi qu'une clôture pour le mettre plus en évidence. Depuis le site déperit. Christophe Mahy ira jeter un œil sur les interventions à réaliser. Un nettoyage par le sable est à éviter au risque d'effacer les inscriptions.

- **Four à chaux (Couvin)**

Ce bien n'est pas sur propriété communale et a des problèmes de stabilités, une intervention est donc difficile à prévoir actuellement.

- **Lavoir (Frasnes)**

Rue de la fontaine, un membre se rendra sur place pour voir dans l'avenir quelles interventions sont à effectuer. Un membre notifie qu'un des deux bacs à disparu.

- **Chapelle du maquis**

La demande de classement a été refusée. Le bien n'est qu'un lieu mémoriel aux yeux de la ministre. Il reste la possibilité de subsides via le petit patrimoine wallon à hauteur de 7500€. Le panneau de bois sera refait.

- **Kioske de Brûly**

Sébastien Moreau a eu une réunion avec l'AWAp concernant la rénovation de ce bien. Le kioske avec un socle de pierre, son ossature en bois et son toit d'ardoise, a bougé, ce qui nécessitera un démontage/remontage complet ainsi que la restauration du socle. Il remettra le projet avec cahier des charges le 19 juin avant la deuxième réunion intermédiaire en vue d'obtenir le certificat patrimoine. Le bien, datant des années 20-30 ayant été rénové en 1990 et classé à cette période, devra être reconstitué comme en 1990.

Monsieur Moreau précise qu'il faut attendre cette deuxième réunion ainsi que le rapport de madame VanHelleputte (AWAp) pour pouvoir introduire la demande de subside (qui prend environ 1 an), les travaux devaient avoir lieu en 2025 avec subside, 2024 sur fonds propres. Ces subsides de 50% sont majorés de 10% si il y a preuve d'accessibilité au public, plus 4% de la province, ce qui fait 64% de subside. Cela vaut peut-être le temps d'attendre.

- **Chapelle Notre-Dame de la Brouffe (dans le cimetière de Mariembourg)**

Cette chapelle classée comporte une entrée et une fresque au plafond ainsi que des bancs. La commune comptait uniquement refaire la fresque qui s'efface mais suite à une réunion avec l'AWAp, il s'avère que les travaux de rénovations sont plus conséquents (refaire la toiture).

3. Bibliotheca

Les compléments à l'inventaire des étudiants en histoire de l'Art ont été édités sur le site Bibliotheca Couvin ainsi que sur le site de la région wallonne. Les données d'un livre sur Mariembourg ont également été ajoutées.

Il est rappelé qu'il serait intéressant de faire appel aux habitants des villages ou peu/pas de biens ont été recensés pour parachever l'inventaire.

Un membre explique les difficultés qu'il a concernant la mise à jour des fiches sur le site. Organiser une mini formation avec Régis Marée pour une meilleure prise en main serait idéale.

4. Les Halles de Couvin et la Maison du Bailly à Pesche

Les Halles

Le marché concernant les Halles a été lancé début 2022 en 3 lots, dont un n'a pas trouvé acquéreur (lot 2-toiture), et ce, à cause des exigences de l'AWAp (épreuve qualificative et pièce d'épreuve ainsi qu'un mémoire technique). Après avoir relancé 2 fois le marché, aucune offre n'avait été retenue. En supprimant la pièce d'épreuve, au bout de la troisième fois, le lot a été attribué (entreprise namuroise sous-traitante de crc) en décembre. On est en attente de l'approbation de l'attribution du marché par la région wallonne, pour pouvoir espérer lancer le début des travaux en septembre/octobre 2023. Concernant la chambre froide, elle sera remplacée par des frigos mobiles dans la cave.

Maison du Bailly

Sébastien Moreau envoie prochainement le dossier (cahier des charges, métré, estimation) à Régis Marée, avant de le présenter à l'AWAp et la CLDR. Il faudra attendre le certificat patrimoine avant de faire la demande de permis d'urbanisme (130 jours pour répondre) avant de pouvoir lancer le marché. Le coût estimé est aux alentours de 2 millions d'euros et comme les subsides DR sont limités, il serait intéressant d'avoir une autre source de financement.